LA SITUATION DES DROITS DE LA PERSONNE AU SRI LANKA

ENJEU

Le conflit ethnique qui perdure à Sri Lanka reste préoccupant pour l'avenir du pays et la sécurité de la région.

CONTEXTE

Après une décennie de luttes intercommunautaires sanglantes, l'ex-gouvernement Premadasa a compris qu'il ne pouvait plus se permettre d'encourir l'opprobre internationale pour le piètre bilan du Sri Lanka au chapitre des droits de la personne, ni de perdre l'appui de donateurs. En 1993, il a entrepris un programme pour redorer son blason, en enjoignant aux forces armées et à l'appareil gouvernemental de respecter les droits de la personne. En conséquence, le nombre des disparitions a diminué, les exécutions extrajudiciaires ont pratiquement cessé, et les détenus sont devenus plus accessibles. Toutefois, des violations des droits de la personne sont encore commises, particulièrement dans le Nord et l'Est.

L'élection de Chandrika Kumaratunga à la présidence en novembre 1994 a déterminé un changement radical de la situation des droits de la personne au Sri Lanka. Les défenseurs de ces droits ont loué la volonté manifestée par le gouvernement de M^{me} Kumaratunga de réparer les fautes passées ou du moins d'en atténuer les effets. Malgré cette démarche positive, il subsiste un certain nombre de préoccupations en ce qui concerne la législation nationale et l'engagement du gouvernement à introduire des réformes comme la création d'une commission des droits de la personne. L'efficacité d'organismes comme la Commission des disparitions reste aussi à confirmer. Le gouvernement manifeste une attitude beaucoup plus humaine face à l'aggravation de la situation depuis la reprise des hostilités par les LTTE, semblant éviter les excès des gouvernements précédents. En février, la présidente doit demander au parlement d'approuver des changements constitutionnels pour créer dans le Nord et l'Est une région dominée par la minorité ethnique tamoule, ce qui n'ira pas sans difficulté. Elle devra obtenir les deux tiers des voix au parlement, où son gouvernement ne détient qu'une seule voix de majorité, et faire ratifier son projet par référendum.

L'accord de paix conclu en janvier 1995 a été abrogé unilatéralement par les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) en avril 1995. En octobre dernier, les forces gouvernementales ont lancé une offensive générale dans le Nord, déterminées à vaincre les LTTE par les armes et à reprendre le contrôle de cette zone. Le gouvernement applique en effet une stratégie de « paix par la guerre » face aux attaques incessantes des LTTE et leur manque d'intérêt apparent pour la paix. Quarante-neuf jours plus tard, les forces armées ont repris le contrôle de Jaffna. On évalue à 2 500 le nombre des soldats et des rebelles tamouls tués au cours de l'offensive, et à 7 500 le nombre des blessés. Plus de 300 000 civils ont été déplacés par le conflit.